AIR CANADA

Communiqués

Air Canada commente le scrutin de ratification de la CALDA

MONTRÉAL, le 6 sept. 2011 /CNW Telbec/ - Air Canada a été informée par la Canadian Airline Dispatchers Association (CALDA) représentant 74 régulateurs de vol que l'accord préliminaire conclu entre la Société et le comité de négociation de la CALDA le 19 août 2011 n'a pas été ratifié par les membres du Syndicat. La Convention collective de la CALDA a expiré le 31 mars 2011. Air Canada confirme qu'elle poursuit ses activités normalement.

Air Canada est le plus important transporteur aérien à prestations complètes du Canada, pour les vols intérieurs et internationaux. Elle assure des services réguliers et nolisés de transport aérien de passagers et de fret pour plus de 175 destinations sur 5 continents. Transporteur national du Canada, la Société occupe le 15e rang mondial dans le secteur de l'aviation commerciale et accueille 33 millions de clients par année. Air Canada est un membre fondateur du réseau Star Alliance. Pour de plus amples renseignements sur Air Canada, consultez le site aircanada.com et suivez @AirCanada dans Twitter et Facebook.

Pour plus de renseignements: Renseignements :

Isabelle Arthur (Montréal)	514 422-5788
Peter Fitzpatrick (Toronto)	416 263-5576
Angela Mah (Vancouver)	604 270-5741

Internet : aircanada.com

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE